

et
copie au procureur
-neur general

Hélène Lombard
Présidente de l'Association Rendez
Nous Nos Enfants
3 route d'Angoulême
16220 Montbron
Procureur
TGI
Place Louvel
16000 Angoulême
LO
17 juin 2013

16007 ANGOULÊME LOUVEL

DEPOS 09H09 Prix: CRBT: L 1
LE 18/06/13 4,46EUR

16007 ANGOULÊME LOUVEL

DEPOS 09H10 Prix: CRBT: L 1
LE 18/06/13 4,46EUR

LA POSTE
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'envoi: 1A 085 401 2723 2

Expéditeur

Hélène Lombard
Ass. Rendez Nous Nos Enfants
Envoyé le 18/6/2013
31 Av G. De Gaulle
16220 Montbron

LA POSTE
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'envoi: 1A 085 401 2721 8

Expéditeur

Hélène Lombard
Ass. Rendez Nous Nos Enfants
31 Av G. De Gaulle
Envoyé le 18/6/2013
16220 Montbron

Monsieur le procureur d'Angoulême,

Par la présente, en tant que présidente de l'association Rendez Nous Nos Enfants, **je porte plainte contre X**, pour menaces de violences physiques et menaces de mort qui viennent ce jour d'être proférées contre moi, parce que je dénonce les vols et destructions de nos enfants par les sociaux du conseil général, l'ASE, les juges et les parlementaires.

En effet, une mère, qui était membre de l'association, a qui j'ai donné deux sacs à dos de nourritures, un sac de vêtement, prêté un ordinateur portable en fonction, (rendu) qu'elle et son mari devait acheter au prix de 30 E !!! et qu'ils ont refusé ???! et une clef usb qu'ils refusent de me rendre, subissent tous deux des pressions hallucinantes des sociaux et de la juge pour Enfant Salabert qui a menacé le mari de prison !!!!! prédisant une peine un mois avant l'audience !!!! noté sur l'ordinateur !!!!!. Comme par hasard cette mère a quitté l'association, non à cause de l'association, mais bien parce que nous sommes efficaces, et que juge et sociaux cherchent la division.

En effet, nous (cette mère et une autre) **avons rencontré le vendredi 31 mai dernier**, à la galerie du champ de Mars, **madame Ségolène Royal**, venue dédicacer son livre, et lui avons fait part des vols de nos enfants et fait une demande de rendez vous pour obtenir une égalité de traitement au niveau du logement entre les jeunes et les parents d'enfants placés. Ne demandant qu'un rendez nous et une simple égalité de traitement. !

Alors que je venais, cet après midi d'appeler au téléphone, le conseil régional afin d'avoir enfin un rendez vous, un ami de la deuxième maman,

et me menace de me faire interner!

neveu d'un ancien juge à la retraite (selon ses dires), connaissant les juges pour enfants d'Angoulême, me hurle au téléphone, et me menace de violence et de mort, alors qu'il n'a strictement rien contre moi, ni lui, ni un autre. ! Et tout ce petit monde fait pression sur la deuxième maman pour qu'elle quitte elle aussi l'association. !!!!!!! (x et me menace d'internement psychiatrique)

Pourquoi ? Parce que l'association Rendez Nous Nos Enfants, réunissant les parents d'enfants placés abusivement dont 95 % sont français de souche **entrave la bonne marche de ce trafic d'enfants**. Toutes ces pressions faites sur les parents par les sociaux, principales bénéficiaires des vols d'enfants puisqu'ils auto légitiment leurs emplois et leurs salaires par leurs propres faux en écriture, au travers de juges ou de tiers, visant à créer la discorde, expliquent pourquoi depuis 1958, il n'y a pas en France une seule association efficace qui se batte contre les placements d'enfants. CQFD

De plus, l'élargissement aux parents d'enfants placés, de la caution solidaire régionale initialement faite pour les 18-30 ans, pour permettre à ces parents là, de retrouver des logements plus grands et ainsi récupérer d'autant plus facilement et rapidement leurs enfants **va contre les intérêts de ces sociaux de l'ASE, dont les faux sont à l'origine des placements des enfants français de souche, et jamais, ceux des juifs et des arabes qui portant, contre les DROITS DE L'HOMME, CONTRE le droit français, torturent leurs propres enfants, par l'excision et la circoncision. L'art 222-1 et suivant du Code pénal- 30 ans de réclusion criminelle, 378 CC parents déchus de l'autorité parentale, et enfants placés pour les protéger de leurs parents tortionnaires, tel est le droit français.**

Cet individu me menaçant de violence et de mort, m'a également affirmé que la **préfecture de Charente était en train de monter un dossier de toute pièce dans le but de dissoudre** notre association, pour nous empêcher de défendre nos droits de l'Homme, sur notre terre. !!!!!!!

Il est bien évidant que cette plainte n'a pas de limite dans le temps, cette menace de mort est un fait grave, **qui vise à protéger les juges et sociaux, qui sont les seuls bénéficiaires de ces menaces**, pour entraver la justice du peuple français.

Toutes ces menaces visent également **à entraver le droit fondamental de se réunir en association**. Droit fondamental reconnu par la constitution.

Veuillez agréer, Monsieur le procureur d'Angoulême, mes salutations distinguées.

PRT Ass. Rendez
Nous Nos
Enfants